Procès-verbal

Conseil d' Administration

du 12 janvier 2012

Approuvé au Conseil d'administration du

29 mars 2012

université angers

Procès-verbal du conseil d'administration du 12 janvier 2012

Le conseil d'administration de l'Université a été réuni en séance plénière le 12 janvier 2012 à 14h15 à la salle du Conseil à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de Monsieur MARTINA.

Membres du Conseil d'Administration		
M. MARTINA Daniel	Président de l'Université	Présent
Collège enseignants A		
Mme BAULANT Camille	UFR Droit, Economie et Gestion	Présente
M. DENECHERE Yves	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	Présent
M. FRERE Pierre	UFR Sciences	Présent
M. GRANGER Jean-Michel	UFR Sciences	Présent
M. SAINT-ANDRÉ Jean-Paul	UFR Médecine	Présent
M. SAULNIER Patrick	UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé	Procuration à Mme Le Ray Richomme
Collège enseignants B		
M. BOUJON Christophe	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	Présent
M.CLEDY Jean-Luc	IUT	Présent
M. CHRISTOFOL Hervé	ISTIA	Présent
Mme LE RAY-RICHOMME Anne-Marie	UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé	Présente
Mme REY Anne	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	Présente
Mme FAVREAU Michèle	UFR Droit, Economie et Gestion	Présente
Collège BIATOSS		
M. LEMAITRE Bertrand	DSI	Présent
M HAMARD Patrick	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	Présent
M. COADOU Franck	ISTIA	Présent
Collège étudiants		
M. TANNOU Thomas Titulaire	UFR Médecine Fé2A et indépendants, vitamine ton campus	Présent
Mlle Lan-Min LE BIHAN	UFR Sciences pharmaceutique et ingénierie de la santé Fé2A et indépendants, vitamine ton campus	Absent
M. PLANCHENAULT Jérémie Suppléant de M. BADIH	UFR Sciences Vis ton campus	Présent
M. MICHEL Jérémie Titulaire	UFR Droit, Économie et Gestion UNEF, ESD écologie et associations étudiantes	Absent
M. ROCHER Maxime Titulaire	UFR Droit, Économie et Gestion UNI et indépendants, des études pour l'emploi	Absent
Collège personnalités extérieures		
Mme SARAMITO Sophie	Conseil Régional des Pays de la Loire	Présent
M. BLANC, suppléant de Mme DABIN	Conseil Général de Maine et Loire	Présent puis procuration à M. Frère
M. BELOT, suppléant de M. RAOUL Daniel	Communauté d'Agglomération Angers Loire Métropole	Procuration à M. Martina
Mme VERNEUIL Muriel	MEDEF Anjou	Présente puis procuration à M. Boujon
M. FOURCADE Alain	CFC-CGC	Présent
M. Jean-Luc SINQUIN	CCI Maine et Loire	Procuration à M. Clédy
M. DELEDEUILLE Michel	Centre APEC d'Angers	Excusé
Mme THOUIN Danielle	CFDT	Procuration à M. Denéchère
Total membres statutaires : 31	**17 membres présents, 8 procurations, 6 membres absents**	

♦ **Membres statutaires à titre consultatif**
M. Henri-Marc PAPAVOINE - Secrétaire Général, directeur général des services
M. Nicole GUEHO - Représentants du Recteur
Mme Chantal REMERAND – Agent comptable

♦ **Membres présents invités par le Président**
M. Didier LEGALL – Directeur de l'UFR Lettres, langues et sciences humaines
M. Daniel SCHAUB - Directeur de l'UFR Sciences
Mme Isabelle RICHARD – Directrice de l'UFR Médecine
M. Philippe VIOLIER – Directeur de l'UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services
M. Yves MEIGNEN - Vice-président à l'Analyse Stratégique et à la Prospective
M. Antoine FRAILE – Vice-président aux Ressources Humaines
M. Jean-Louis FERRIER – Vice-président du Conseil Scientifique
M. Eric DELABAERE - Vice-président du CEVU
M. John WEBB - Vice-président des Relations Internationales
Mme Le Gac – Région des Pays de la Loire
Mme Chaillot – Angers Loire métropole

♦ **Secrétariat de séance**
Mme Magali ANTHOINE - Secrétariat Général

♦ **Ordre du jour**

1. Information 4
1.1. SATT Grand Ouest 4
1.2. Contrat quinquennal (2012-2016) 4
1.3. IDEX : projet IDEFI 4
1.4. Calendrier prévisionnel des prochains conseils centraux 4
2. Présentation de la CCI 4
3. Bilan du mandat du Vice-président aux étudiants et du Chargé de mission auprès du VPE 4
4. Bilan annuel du BAIP 5
5. Immobilier 6
5.1. Structuration budgétaire 2012 Schémas directeurs immobilier : Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) et Schéma directeur de mise en sécurité (SDMS) 6
5.2. Poursuite du schéma directeur de l'UFR Médecine : requalification du site 9
6. Dispositions budgétaires 9
6.1. Structuration budgétaire 2012 9
6.2. Cotisation au PRES LUNAM 9
6.3. Convention de partenariat 2011/2016 entre la communauté d'agglomération du Choletais et l'Université d'Angers 9
6.4. Demande de subvention en faveur de l'Institut Confucius 9
6.5. Révision des modalités d'attribution des prestations d'action sociale 9
7. Recherche 10
7.1. Conventions délégation globale de gestion : BNMI-CNRS et IRHS-INRA 10
7.2. Projet de GIS « Institut du genre » 10
7.3. Demande de subvention au titre du FEDER : CPER tranche 2, Matériaux 10
8. Enseignements et vie étudiante 10
8.1. Répartition budgétaire des crédits FSDIE 10
8.2. Convention pour la LP "Métiers de la maîtrise de la demande en énergie et des énergies renouvelables" (UFR Sciences) 10
8.3. DU et convention relative au DU entrepreneur (UFR Droit, économie et gestion/IUT) 11
9. Procès-verbal du CA du 08 décembre 2011 11
10. Question diverse : motion 11

♦ **Annexes**

M. MARTINA ouvre la séance à 14H15. Il rappelle que ce dernier conseil d'administration sous cette mandature sera suivi d'un apéritif.

1. Information

1.1. SATT Grand Ouest

M. MARTINA annonce que l'octroi de la SATT Grand Ouest est officiel. L'apport de l'Etat dans la société est de 70 millions d'euros. C'est l'apport le plus important sur la deuxième vague de projet. Cela va réorganiser complètement la structuration de la valorisation dans l'ensemble des Régions Bretagne et Pays de la Loire. Il s'agit d'une société par actions simplifiées (SAS) qui a pour actionnaires l'Etat, les deux PRES et les grands organismes (CNRS, INSERM, INRIA, IRD). Ces actionnaires ont déjà engagé la procédure de recrutement du PDG.

1.2. Contrat quinquennal (2012-2016)

M. MARTINA rappelle que notre procédure de contrat est engagée. Le 25 janvier 2012, l'université recevra une délégation du ministère avec l'équipe présidentielle en place, éventuellement ouverte selon les résultats des élections des conseils centraux. Cette séance de travail de trois heures permettra d'amorcer la discussion avec le ministère sur notre projet d'établissement à partir du texte voté en CA le 08 décembre 2011. C'est la nouvelle équipe qui négociera sur le plan financier et qui négociera également la version définitive de ce texte.

1.3. IDEX : projet IDEFI

M. MARTINA explique qu'une demi-douzaine de projets a été déposée dans le cadre des initiatives d'excellence sur les formations innovantes par l'Université d'Angers.

1.4. Calendrier prévisionnel des prochains conseils centraux

M. MARTINA présente un calendrier prévisionnel des prochains conseils centraux. Il précise que ce dernier dépendra bien évidemment de la nouvelle équipe mais que la périodicité des premières réunions et leur nombre est quasiment incompressible. Il faudra compter un mois et demi pour la mise en place des nouvelles instances une fois le président élu.

2. Présentation de la CCI

Monsieur GROUD, Président, et Madame VERDIER présentent la CCI du Maine et Loire. Les CCI sont des établissements publics administratifs à « statut particulier » car gérés par des chefs d'entreprises élus par leurs pairs, sous tutelle de l'Etat. Cela équivaut à des « collectivités territoriales des entreprises ».

M. GROUD présente la gouvernance politique de la CCI de Maine-et-Loire. L'organisation politique de la CCI et celle des services doivent privilégier la proximité avec les acteurs locaux. Les missions de la chambre sont définies autour de quatre axes :

- Accompagner les entreprises dès leur création.

- Stimuler l'effet réseau en étant le réseau des réseaux économiques du département et accompagner les pôles de compétitivité et les filières d'excellence.

- Créer, pour les entreprises, les conditions d'un territoire compétitif et attractif.

- Former et adapter les compétences de l'entreprise avec l'apprentissage, avec la Formation Continue et Qualifiante, en accompagnant le développement de l'enseignement supérieur et en favorisant les relations Ecoles / Entreprises et l'orientation des jeunes.

M. MARTINA remercie M. GROUD et Mme VERDIER pour leur présentation et pour les partenariats entre la CCI et l'université qui ont pu voir le jour jusqu'ici et qui se poursuivront dans l'avenir.

3. Bilan du mandat du Vice-président aux étudiants et du Chargé de mission auprès du VPE

M. TANNOU présente le bilan du mandat du Vice-président aux étudiants et du Chargé de mission auprès du VPE. Il tient à présenter les excuses de Charlotte GODIN, Vice-Présidente Etudiants, retenue par une évaluation par l'IUFM. Il rappelle que, au-delà de leur rôle de représentation, ils sont d'abord et avant tout étudiants, et leurs études ont toujours été une priorité.

Avant de passer au bilan proprement dit, M. TANNOU souhaite aborder une « vision de l'étudiant », rarement abordée au sein du CA, celle de l'étudiant, dans sa globalité, lorsqu'il entre en filière générale. Le cycle licence est organisé, en filières générales, autour de la Réussite des étudiants : ce n'est plus l'étudiant qui va se responsabiliser et s'engager dans ses études, c'est l'université qui va s'organiser pour

que la licence soit validée par la multiplicité des modules, y compris optionnels, et un grand nombre de systèmes complexes de compensation. L'étudiant, moins mis en difficulté, est moins acteur de sa propre détermination, et moins engagé. Cela se ressent en cycle Master, dans la préparation de divers concours de fin d'études, dans la vie professionnelle ultérieure, mais aussi dans l'engagement pour la communauté, à quelque niveau que ce soit.

Les objectifs des actions et positions de la Vice-Présidente Etudiants et du chargé de mission ont tous été tournés vers la prise de responsabilité et de l'engagement des étudiants sans par ailleurs que cela ne soit intégré de façon « note-able » (sens : évaluable) dans leur cursus, mais juste pour l'émergence d'un sentiment de citoyenneté et d'appartenance à une collectivité, et pour rendre chacun responsable de sa propre évolution.

Il précise que plusieurs mois ont été nécessaires pour comprendre le fonctionnement de l'université. Il remercie tous ceux qui les y ont aidés : M. Martina, M. Papavoine, M. Delabaere, la DEVE et le secrétariat général. Plusieurs grands axes et projets ont été présentés à M. MARTINA puis mis en œuvre :

- Sur le plan de la « vie étudiante » :

  - Un volet plutôt à caractère social, par le développement du tutorat étudiant, permettant à la fois un accompagnement par les pairs dans différents domaines, mais aussi un soutien aux étudiants ayant besoin d'un emploi, dans des conditions compatibles avec leurs études.

  - Un volet porté sur la vie associative, avec la démarche de labélisation, pour aider, former et valoriser les initiatives étudiantes portées par les associations, mettre en avant la dynamique de campus et d'appartenance à l'université, mais aussi imposer une rigueur méthodologique et budgétaire aux associations. Les associations labélisées font partie de la CEPA (Conférence des Etudiants Présidents d'Association) qui est, ou devrait être, un organe clé pour la coopération entre l'Université d'Angers et ses associations, avec de force de proposition.

  - Un 3ème axe portait sur la vie institutionnelle, pour développer le lien entre les différents services dédiés à la vie étudiante, tant à l'université qu'au CROUS, au travers de la « Fête de la Rentrée ».

- Sur le plan de la « représentation étudiante » :

  - En plus des points défendus en CEVU et en CA (transport, emploi étudiant, place des étudiants étrangers), le développement des liens entre les élus étudiants, soit entre les conseils d'UFR et conseils centraux, soit entre les élus et l'ensemble des étudiants a été privilégié.

  - Malheureusement, le désengagement d'une partie des autres structures étudiantes, particulièrement marqué en CA, qui n'ont peu, ou pas siégés durant la mandature, alors qu'aujourd'hui, comme il y a 2 ans, promettent monts et merveilles aux étudiants, a été un frein à leur travail.

M. MARTINA remercie Mme GODIN et M. TANNOU pour leurs actions et leur investissement au cours de leur mandat. Il est essentiel que le vice-président étudiants soit avant tout étudiant.

M. PLANCHENAULT remercie Mme GODIN et M. TANNOU pour leurs actions au cours de leur mandat. Il regrette que toutes les associations étudiantes n'aient pas toujours été consultées. Il déplore les difficultés qu'il a rencontrées à siéger au CA en tant que suppléant par manque d'information de la part de son titulaire.

M. FRERE regrette le manque d'assiduité des étudiants aux instances. En section disciplinaire, les conséquences sont importantes. Il espère que, pour les prochaines mandatures, les étudiants seront davantage présents.

M. MARTINA estime que c'est aussi à l'établissement de stimuler cette présence par des formations ou des réunions en dehors des conseils.

4. Bilan annuel du BAIP

M. BOUJON présente le bilan annuel 2010-2011 du BAIP. Il rappelle les missions du bureau : diffuser aux étudiants une offre de stages et d'emplois variée et en lien avec les formations, assister les étudiants dans leur recherche de stage et d'un premier emploi, conseiller sur les problématiques liées à l'emploi et à l'insertion professionnelle et présenter un rapport annuel au CEVU sur le nombre et la qualité des stages effectués par les étudiants ainsi que sur l'insertion professionnelle de ceux-ci dans leur premier

emploi.

Dès la rentrée 2009-2010, l'Université d'Angers a organisé son BAIP sous la forme d'une responsabilité en réseau des acteurs locaux de l'orientation et de l'insertion professionnelle. Les activités du BAIP ne se substituent pas aux pratiques existantes propres à chaque composante et à chaque formation pédagogique. Ces activités viennent en support, assurent une aide ou servent de renfort aux composantes et aux formations pour les activités pédagogiques liées à l'orientation et l'insertion professionnelles des étudiants.

Il présente les actions du BAIP à l'Université d'Angers : soutien aux enseignants et aux composantes, accompagnement des étudiants inscrits, maintien du contact avec les étudiants sortants, renforcement du lien entre formations universitaires et stages en milieu professionnel.

Concrètement, le bureau accompagne des étudiants sur les problématiques de l'insertion (modules DAE, ateliers CV, forum métiers …). Il est un appui aux composantes pédagogiques sur le développement des méthodologies et des outils facilitant l'insertion des étudiants comme les outils sur le suivi de l'insertion des diplômés et la gestion des offres de stages et d'emplois (enquêtes, IP'oline).

M. BOUJON présente différentes études statistiques démontrant la progression des activités du bureau et le nombre des stages effectués par les étudiants ainsi que sur l'insertion professionnelle de ceux-ci dans leur premier emploi.

M. ROBLEDO s'interroge sur l'absence de données concernant l'ISTIA dans la présentation de l'évolution des conventions de stages éditées. M. BOUJON lui indique que le tableau sera complété avant d'être rendu public.

M. CHRISTOFOL souhaite témoigner de l'intérêt de l'outil IP'oline en tant que responsable de formation. Il regrette que l'information sur cet outil reste encore confidentielle. Une valorisation plus importante auprès des enseignants, auprès des étudiants et, via la CCI, auprès des entreprises serait opportune.

Mme FAVREAU indique que les étudiants étrangers rencontrent de grandes difficultés à trouver des stages. Il serait intéressant d'isoler ce cas de figure pour mesurer l'importance de ce phénomène.

Mme LE RAY-RICHOMME demande si c'est à l'enseignant de déposer les offres de stage d'entreprise qu'elle reçoit ou s'il est possible d'inciter les entreprises à le faire elles-mêmes. M. BOUJON lui explique que les entreprises peuvent déposer leurs offres de stage ou d'emploi directement sur le portail, sachant que ce dernier est décliné par composante si celles-ci le souhaitent. Dans le dépôt d'offre, plusieurs options sont possibles. Il est notamment possible d'indiquer l'adéquation avec l'offre de formation que nous proposons. Il précise que les anciens étudiants peuvent également déposer des offres. Tous les acteurs de l'université sont donc concernés.

Mme REY regrette la lourdeur de certains aspects de gestion introduit par l'outil IP'online. En effet, auparavant, l'offre, présentée sous la forme d'un document, pouvait être déposée simplement. Aujourd'hui ce dépôt s'accompagne d'un formulaire à renseigner avec des champs obligatoires pour lesquels l'information est inconnue.

M. SCHAUB s'interroge sur la baisse du nombre de stages, notamment en sciences, alors que le nombre d'étudiants a augmenté et que beaucoup de filières comprennent des stages obligatoires. Il demande s'il y a eu requalification de certains stages. M. BOUJON lui répond qu'il s'agit de données brutes et que l'analyse de la baisse des stages exige une recherche plus détaillée.

Mme REY demande que des formations à l'outil soient proposées aux enseignants pour qu'ils sensibilisent les étudiants à l'utilisation d'IP'online. M. BOUJON précise que le prestataire a déjà effectué deux cycles de formation. Il est tout à fait envisageable de proposer un nouveau cycle de formation avant la fin du marché public.

5. Immobilier

5.1. Structuration budgétaire 2012 Schémas directeurs immobilier : Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) et Schéma directeur de mise en sécurité (SDMS)

M. MARTINA explique que ce document est obligatoire et qu'il a été demandé par plusieurs ministères. Il sera envoyé à France domaine, en attente de remarques éventuelles.

M. DEROUET reprend les données techniques du diagnostic de la société et M. MEIGNEN présente le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) et le schéma directeur de mise en sécurité (SDMS). Il présente notamment les axes stratégiques possibles.

La société d'expertise estime que le patrimoine de l'université possède de nombreux atouts : des bâtiments fonctionnels et récents, deux campus aux aménagements paysagers de qualité, une logique de mutualisation qui s'est instaurée entre les composantes.

Toutefois, de nombreux enjeux sont soulevés en termes d'adéquation des surfaces aux effectifs accueillis et aux évolutions des modalités pédagogiques, de remise à niveau de certains bâtiments et de maintien en l'état de l'ensemble du patrimoine à court, moyen et long termes, notamment pour la gestion des nouvelles constructions prévues.

Les orientations stratégiques développées dans ce schéma directeur sont :

- la mise en place d'un outil immobilier en adéquation avec les activités de formation et de recherche, optimisé pour une concentration des moyens techniques et financiers
- la remise à niveau du parc existant pour mettre à disposition des étudiants, des chercheurs et des intervenants des locaux modernes et performants
- le renforcement de l'attractivité et de la visibilité des campus
- la promotion d'une démarche de développement durable dans toutes les actions liées au patrimoine immobilier

L'objectif à 5 ans de l'établissement est de :

- Disposer d'un parc immobilier fonctionnel d'une surface maximale de 180 000 m² SHON, en adéquation avec les activités de l'établissement et optimisé via une mutualisation des locaux mis à disposition,

- Etre en mesure de programmer les dernières opérations de restructurations nécessaires sur l'ensemble du parc immobilier et d'assurer le maintien en état de ces bâtiments remis à niveau,

- Consolider l'esprit de campus durable au niveau des sites de l'Université,

  - … en permettant la rénovation du bâti dans une visée de haute performance environnementale et de qualité architecturale

  - … et en valorisant les modes de transports doux, notamment par une mobilisation sur la création d'une ligne de tramway au niveau du campus de Belle-Beille.

Un plan d'action est proposé, il concerne :

Objectifs visés	Réponse apportée par le SPSI de l'Université d'Angers
Mutualisation / regroupement avec d'autres services ou opérateurs de l'Etat	– Construction de deux plateformes de recherche dans le cadre du CPER 2007-2013 (IRIS 2 et Institut du Végétal), bâtiments mutualisés avec d'autres opérateurs de l'Etat
Rationalisation surfacique	– Réaménagement succinct des immeubles de bureaux pour atteindre le ratio de 12 m²/poste de travail sur ces bâtiments – Démolition et libération des surfaces sous-utilisées ou vétustes : près de 2 800 m² démolis et 7 600 m² libérés dans le cadre des opérations programmés, 340 m² supplémentaires démolis si obtention des financements – Restructuration interne des locaux permettant d'améliorer le niveau d'adéquation du bâti avec les activités développées et ainsi d'augmenter le niveau d'occupation sans construction neuve – Conduite de missions de maîtrise d'œuvre (sous conditions de financement) pour évaluer les réorganisations possibles au niveau de la Faculté de Lettres et l'UFR Pharmacie pour valoriser plus encore les surfaces occupées et libérer une implantation (PFT)
Optimisation économique	– Libération de 3 implantations dans le cadre des opérations inscrites au CPER représentant un loyer de 116 K€/an – Baisse des consommations énergétiques par, d'une part, les travaux de restructurations incluant notamment le changement de menuiseries extérieures et des travaux d'isolation, et d'autre part, la mise en œuvre active de la démarche de développement durable prônée par l'Université et la mise en place d'équipements spécifiques (Sur ce point, il faut rappeler les contraintes financières en termes de maintenance et ainsi l'absence de levier d'optimisation sur ce point.)
Optimisation environnementale	– Application des principes du développement durable à l'immobilier en visant la haute performance environnementale, notamment la très haute performance énergétique (THPE) lors de restructuration de bâtiments existants et la construction de bâtiments basse consommation (BBC) – Mise en place d'équipements pour réduire la facture énergétique, les émissions de CO2 et assurer le tri des déchets – Intégration de clauses développement durable dans les contrats de nettoyage et d'entretien des espaces verts
Amélioration technique, réglementaire et fonctionnelle	– Restructuration de 15 700 m² de bâti vétuste : plus de 25 M€ investis en cinq ans dans la remise en état du patrimoine (dont près de 11 M€ financés par l'Etat dans le cadre du CPER, 10 M€ financés par les acteurs publics locaux, 2 M€ budgétés par l'Université d'Angers et de 1 à 5 M€ en attente de financement) – Mise en œuvre du Schéma directeur de mise en sécurité – Amélioration des dispositifs de sureté (sécurité incendie et anti-intrusion)

M. SCHAUB estime que l'analyse de l'utilisation des locaux n'est pas suffisamment précise, ce qui aboutit à des qualificatifs non conformes à la réalité. M. MEIGNEN explique que le mode d'utilisation des locaux en fonction des besoins fonctionnels doit entrer en compte dans cette analyse et que cela a été demandé dans le cadre du SDIA.

Mme LE RAY-RICHOMME s'inquiète des dépenses énergétiques du bâtiment IBT, loué par l'université. M. DEROUET confirme que les dépenses concernent le chauffage. L'université n'est pas parvenue à trouver d'autres locaux de ce type. C'est pour cette raison que l'université continue à louer ces locaux.

M. DELABAERE demande s'il ne serait pas opportun, pour le CUFCo et le CELFe, d'avoir une meilleure utilisation du site de l'IUFM d'Angers. M. MARTINA confirme que des pourparlers avec l'Université de Nantes concernant l'IUFM et l'intégration des IUFM de site au sein des universités sont en cours. S'ils

aboutissent, une réflexion autour de l'utilisation de ces locaux pourra être engagée.

5.2. Poursuite du schéma directeur de l'UFR Médecine : requalification du site

M. MEIGNEN présente la poursuite du schéma directeur de l'UFR Médecine (requalification du site). Elle est approuvée à l'unanimité avec 24 voix pour.

6. Dispositions budgétaires

6.1. Structuration budgétaire 2012

M. MEIGNEN présente la structuration budgétaire 2012. Mme REMERAND précise qu'un centre financier concernant les contrats post doc' est ajouté à la liste présentée (CF 911 190). La structuration budgétaire 2012 est approuvée l'unanimité avec 22 voix pour.

6.2. Cotisation au PRES LUNAM

M. MEIGNEN présente la demande de cotisation au PRES LUNAM de 68 000€ pour 2012. Elle est approuvée à l'unanimité avec 22 voix pour.

M. CHRISTOFOL demande si une présentation du bilan des activités du PRES pourrait être faite en conseil d'administration. M. MARTINA lui répond que si la nouvelle équipe l'invite en tant que président du PRES, il le fera avec plaisir.

6.3. Convention de partenariat 2011/2016 entre la communauté d'agglomération du Choletais et l'Université d'Angers

M. MEIGNEN présente la convention de partenariat 2011/2016 entre la communauté d'agglomération du Choletais et l'Université d'Angers.

Mme FAVREAU regrette que le montage financier ne soit pas présenté aux administrateurs. M. MEIGNEN l'informe que l'annexe financière de cette convention n'est pas finalisée et lui confirme que les annexes liées à la précédente convention n'ont pas, à sa connaissance, été présentées en CA.

Mme FAVREAU demande si des éléments ne pourraient pas être rajoutés concernant nos relations avec le CNAM lorsque celles-ci ont un lien avec le DUC. M. MARTINA connait les difficultés relationnelles avec le CNAM. L'argent réclamé par le CNAM ne fera l'objet d'aucun règlement tant que la situation ne sera pas éclaircie. Néanmoins, cette convention concerne surtout l'immobilier et nos relations avec l'agglomération du Choletais.

Mme FAVREAU souhaiterait une modification de l'article 15 concernant le comité de pilotage du DUC pour que les directeurs des composantes concernées en fassent parties. M. MARTINA propose une modification permettant au président de l'université d'inviter ces derniers.

Mme FAVREAU regrette que les directeurs de composante concernée ne soient pas suffisamment associés aux prises de décision, sans remise en cause aucune du rôle et des compétences de l'administrateur du DUC. Elle rappelle que les formations localisées à Cholet sont sous la responsabilité des composantes concernées.

La convention de partenariat 2011/2016 entre la communauté d'agglomération du Choletais et l'Université d'Angers est approuvée à la majorité avec 20 voix pour et 2 abstentions sous réserve de la modification de l'article 15 : les invités au comité peuvent l'être à l'initiative du Président de l'Université d'Angers.

6.4. Demande de subvention en faveur de l'Institut Confucius

M. WEBB présente la demande de subvention en faveur de l'Institut Confucius.de 13 000€ pour 2012. Elle est approuvée à l'unanimité avec 22 voix pour.

6.5. Révision des modalités d'attribution des prestations d'action sociale

M. FRAILE présente la révision des modalités d'attribution des prestations d'action sociale à compter du 1er janvier 2012. Elle est approuvée à la majorité avec 21 voix pour et un « ne prend pas part au vote ».

M. HAMARD demande si le budget alloué à l'action sociale a été consommé entièrement. M. FRAILE explique que le budget action sociale a deux lignes budgétaires : action sociale et prestations action sociale. Pour l'ensemble des prestations d'action sociale, l'enveloppe des 45000€ n'a pas été entièrement dépensée. Les chiffres seront présentés à la prochaine commission d'action sociale.

7. Recherche

7.1. Conventions délégation globale de gestion : BNMI-CNRS et IRHS-INRA

M. FERRIER présente les conventions délégation globale de gestion : BNMI-CNRS et IRHS-INRA. Il s'agit de la gestion par le délégataire des moyens techniques et financiers, de leurs achats de biens et services, des recrutements de personnels réalisés sur les ressources affectées dont l'Unité dispose, de la négociation, de la signature et de la gestion des contrats liés aux activités de l'Unité, de l'organisation du dispositif de sécurité des biens, des personnes et des informations.

M. MARTINA précise le travail politique qui a abouti à cette convention est très important. Cette convention a vu le jour grâce à la coopération avec nos partenaires, aux compétences de M. FERRIER et de M. PAPAVOINE. M. MARTINA souhaite remercier Alexa ROUEZ qui a fortement contribué, par son investissement, à la réussite de ce projet.

M. SAINT-ANDRE regrette qu'aucune délégation soit en notre faveur. M. FERRIER précise que rien n'a été imposé. Le choix du délégataire s'est fait à la demande du directeur de l'unité. Une troisième délégation était envisagée. Elle concernait SOPAM mais le changement de sa direction a repoussé la réalisation de ce projet en 2013. M. FERRIER a conscience que l'université doit avoir des DGG entrantes. Aujourd'hui, sur les deux DGG présentées, le savoir-faire de nos partenaires est incontestable.

M. SAINT-ANDRE estime délicat de prendre position sur une convention dont les annexes « font partie intégrantes » alors que ces dernières sont absentes des documents présentés. Cela d'autant que l'affectation des locaux du bâtiment IRIS n'est pas totalement finalisée. Mme ROUEZ précise que les annexes sont en cours de finalisation. Certaines ont été validées par les directeurs d'unité et par les responsables de la Faculté de Médecine. Elle précise que toutes les annexes doivent être révisées tous les ans lors du comité de suivi.

Les conventions délégation globale de gestion : BNMI-CNRS et IRHS-INRA sont approuvées à la majorité avec 21 voix pour et une abstention.

7.2. Projet de GIS « Institut du genre »

M. FERRIER présente le projet de GIS « Institut du genre ». L'INSHS a fait le choix de placer les recherches sur le thème du genre parmi ses priorités, et de soutenir un développement plus ambitieux des recherches dans ce champ. S'appuyant sur le recensement des recherches lancé par le CNRS et la Mission pour la Place des Femmes au CNRS, et sur un comité de pilotage interdisciplinaire constitué en son sein, l'INSHS va organiser les recherches sur le genre dans le cadre d'un GIS « Institut du genre », et d'une convention entre le CNRS et les établissements les plus investis à ce jour, qui seront ainsi les membres fondateurs du GIS. L'engagement financier de l'université ne dépassera pas 10 000€.

Le projet de GIS « Institut du genre » est approuvé à l'unanimité avec 22 voix pour.

7.3. Demande de subvention au titre du FEDER : CPER tranche 2, Matériaux

M. FERRIER présente la demande de subvention de 88 670€ au titre du FEDER pour le CPER tranche 2 concernant le pôle Matériaux. Elle est approuvée à l'unanimité avec 22 voix pour.

8. Enseignements et vie étudiante

8.1. Répartition budgétaire des crédits FSDIE

La répartition budgétaire des crédits FSDIE est approuvée à l'unanimité avec 22 voix pour.

8.2. Convention pour la LP "Métiers de la maîtrise de la demande en énergie et des énergies renouvelables" (UFR Sciences)

M. DELABAERE présente la convention pour la LP "Métiers de la maîtrise de la demande en énergie et des énergies renouvelables" (UFR Sciences). Elle est approuvée à l'unanimité avec 22 voix pour sous réserve des modifications proposées par le CEVU :

- Préambule : le numéro d'habilitation du précédent contrat correspond au même numéro que la dernière habilitation.

- Article 7 : remplacer conformément à « l'annexe 1 » et aux responsabilités pédagogiques ci-dessus définies par « conformément aux responsabilités pédagogiques définis ci-dessus, cette dotation fera l'objet d'un avenant à la présente convention ».

- Article 8 : « L'annexe 2 ci-jointe récapitule les charges et les produits de la formation » par « les

charges et les produits de la formation seront définis par un avenant à la présente convention. »

8.3. DU et convention relative au DU entrepreneur (UFR Droit, économie et gestion/IUT)

M. DELABAERE présente le DU et la convention relative au DU entrepreneur (UFR Droit, économie et gestion/IUT).

Ils sont approuvés à l'unanimité avec 22 voix pour sous réserve des modifications proposées par le CEVU :

- article 16 : remplacer le « 30 juin » par le « 15 juillet » de chaque année, une annexe financière sera établie entre les deux partenaires et présentée au Conseil de Gestion de la Faculté Droit Economie Gestion.

9. Procès-verbal du CA du 08 décembre 2011

Retiré de l'ordre du jour. Les procès-verbaux des CA du 08 décembre 2011 et du 12 janvier 2012 seront transmis aux administrateurs avant la fin de leur mandat pour avis et soumis au vote du prochain conseil d'administration en mars.

10. Question diverse : motion

M. TANNOU présente une motion qu'il souhaite voir adoptée par le conseil d'administration. Elle concerne les étudiants étrangers et la difficulté qu'ils rencontrent lors du renouvèlement de leur visa ou lors de la transformation de leur visa étudiant en visa de travail à l'issue d'une période de stage.

> *Compte tenu des difficultés rencontrées par certains de nos étudiants étrangers et au vu des éléments d'information récents, liés à la circulaire du 31 mai 2011 relative à la maîtrise de l'immigration professionnelle et au décret d'application de la loi relative à l'immigration, l'intégration et la nationalité du 16 juin 2011, le CA de l'Université d'Angers, tout comme la CPU et la Conférence des grandes écoles (CGE), s'inquiète du durcissement des règles applicables aux étudiants étrangers sur le plan de leur insertion professionnelle. Le CA considère ces mesures antinomiques à l'essence même de l'université et à la politique d'attractivité des universités françaises menée dans le contexte de mondialisation.*
>
> *Ainsi donc, le CA demande un retrait des textes sus-cités, et une réflexion d'ensemble sur la politique d'attractivité de l'enseignement supérieur français, qui inclurait les différents acteurs.*

Cette motion est approuvée à l'unanimité avec 22 voix pour.

L'ordre du jour étant épuisé, M. MARTINA lève la séance à 18H15.

M. MARTINA remercie les membres élus et les personnalités extérieures de ce conseil d'administration. L'atmosphère de ce conseil a toujours été courtoise et apaisée. Les débats ont été riches et se sont tenus avec franchise. Il ne doute pas qu'il en sera de même avec le nouveau conseil.

Le Président
de l'Université d'Angers,
Jean-Paul SAINT-ANDRE

Le Directeur général des services
de l'Université d'Angers,
Henri-Marc PAPAVOINE